

le centre deux lions affrontés. La trame or est formée d'une soie jaune recouverte par un papier aurifère. La recherche des détails dans le dessin, l'élégance des enroulements et de toute la composition, la finesse des découpures pour le tissage, tout indique un art avancé et un dessinateur habile. Le lieu de fabrication et la date du tissu sont indiqués par une inscription arabe qui, au lieu de faire partie du dessin, comme cela arrive souvent dans les tissus à lettres sarrazines, est placée en tête de l'étoffe et occupe toute la largeur sur une hauteur de dix centimètres. Les lettres sont disposées avec une grande élégance : on a découpé les mots pour varier l'ornementation. L'inscription a été lue d'une manière identique par M. de Longpérier et par le savant conservateur du Musée industriel de Lyon, M. Brossard : « Keikobad, fils de Keikhosran I^r. » C'est un sultan seldjoucide qui a régné à Konieh, l'antique Iconium, de 1229 à 1237. Nous avons là un spécimen de ces étoffes tissées pour les sultans dans des ateliers spéciaux, et sur lesquelles on inscrivait le nom du maître.

M. Desjardins ajoute quelques observations à l'intéressante communication de M. Parizet. M. Guigue, tout en reconnaissant avec MM. Desjardins et Parizet que le tissage des étoffes de soie est d'importation arabe, prouve que le ruban a été fabriqué dans notre Occident, avant l'importation des étoffes à dimensions plus larges. Il y a, en effet, aux archives de Lyon toute une collection de rubans qui servirent de lanières aux sceaux, et dont on connaît souvent, par l'acte même auquel ils étaient joints, et la date et le lieu de fabrication. Il y en a qui sont des produits de l'industrie lyonnaise bien avant que le tissage des étoffes de soie passât des Arabes de Sicile aux Italiens, et d'Italie en France.

M. Loir exprime le vœu qu'une note de M. Parizet, accompagnée d'un fac-simile de l'étoffe, puisse prendre place dans nos Mémoires.

Une commission de cinq membres, à laquelle s'adjointra le bureau, est ensuite nommée pour étudier la question de la publication de documents inédits concernant l'histoire lyonnaise, recueillis par notre savant confrère M. Guigue. Cette commission se compose de MM. Caillemer, l'abbé Neyrat, Mollière, Guigue et Ducarre.